



N° 159 Évaluation de la **protection du patrimoine** *rapport publié le 19 mai 2020*

No 159 Évaluation de la protection du patrimoine			
Recommandations proposées	3	Ouvert	2
		Fermé	1
		Refusé	-

Les trois recommandations émises par la Cour des comptes ont toutes été acceptées.

Au 31 décembre 2022, une recommandation a été mise en œuvre et fermée durant la période sous revue. L'office du patrimoine et des sites a en effet renforcé la mise à disposition d'information sur le patrimoine et sa conservation en faisant de la sensibilisation une tâche à part entière, de manière à atteindre tant le grand public que les propriétaires et leurs mandataires, les communes et les institutions de formation (recommandation 1).

La mise en œuvre des autres recommandations est en bonne voie. Elles ont fait l'objet d'un report de délai et restent en statut « Ouvert » :

- Une stratégie de protection sur la base d'une analyse territoriale pourra être élaborée lorsque le recensement architectural cantonal sera achevé fin 2023. Diverses démarches sont déjà en cours pour préciser la portée des différentes mesures ;
- Le renforcement de la dimension patrimoniale en amont du processus de densification se concrétise à la fois en zone ordinaire (en particulier pour la zone 5 : stratégie, marche à suivre, renforcement du rôle des communes) et en zone de développement (création d'un pôle patrimoine et

aménagement co-piloté par les offices du patrimoine et de l'urbanisme avec participation de l'OCAN). En outre, l'inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse (ISOS) est désormais pris en compte dans la planification cantonale. Encore plus en amont, la protection du patrimoine est intégrée dans la vision territoriale transfrontalière (VTT) qui aboutira à la révision du plan directeur cantonal.

No 159 Évaluation de la politique publique de protection du patrimoine					
Numéro	Libellé	Priorité	Responsable	Date échéance	Statut
159-R1	Intensifier et rendre plus accessible l'information sur le patrimoine et sa conservation.	Élevée	OPS	30.06.2021 report 30.09.2022	Fermé
159-R2	Développer une stratégie de protection sur la base d'une analyse territoriale.	Très élevée	OPS (+ OU)	31.12.2020 31.12.2022 report 31.12.2023	Ouvert
159-R3.1	Renforcer la dimension patrimoniale en amont du processus de densification en zone ordinaire.	Élevée	OU	31.12.2020 31.12.2022 report 31.03.2023	Ouvert
159-R3.2	Renforcer la dimension patrimoniale en amont du processus de densification en zone de développement.	Élevée	OU (+OPS)	31.12.2020 31.12.2022 report 31.12.2023	Ouvert